

Le Petit



Boétrat

*Saluons ensemble cette nouvelle
année qui vieillit notre amitié sans
vieillir notre cœur* Victor HUGO



PAROLES D'ECOLIERS
Acrostiche écrit par la classe des CE2/CM1



Bons vœux

Amitié dans un

On fait la fête

Nouveau monde

Nouvelles résolutions

Nous sommes heureux

Nouveau bonheur

Et on s'éclate

Et beaucoup d'amour

En bonne santé

Le cycle hockey des CE1/CE2



Depuis début janvier, la classe de CE1-CE2 pratique le hockey sur parquet au gymnase de Sennecey le grand.

La crosse :

La balle :



La tête de crosse



Le hockey peut être un sport dangereux, il y a des règles à respecter :

- Ne pas lever la tête de crosse plus haut que le genou.
- Ne pas se coucher, ne pas se baisser.
- Bien tenir la crosse à deux mains.

Nous faisons des jeux pour apprendre à manipuler la crosse : à reculer, à avancer, à nous déplacer avec la balle, à stopper la balle, à faire des passes et à tirer.

A la fin, nous faisons des matchs par équipes : c'est trop bien !

Chers Administrés,

En ce début Janvier, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de paix et de prospérité pour cette nouvelle année.

Tous ensemble, gardons vivant le souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés, et assurons notre sympathie aux familles éprouvées. Souhaitons courage, patience et pleine guérison à celles et ceux qui souffrent.

Cette fin 2018 restera marquée par un conflit social entre gouvernants et gilets jaunes pour lequel les deux protagonistes n'ont pas imaginé de sortie honorable ! La France doit se réformer en profondeur c'est une question de survie de notre identité sociale. Encore faudrait-il, ce faisant, ne pas rompre l'équilibre fragile de la vie courante de notre Société... Manifester, réclamer, attirer l'attention c'est normal ! Mais il est nécessaire d'avoir des objectifs clairement précisés et d'accepter de dialoguer pour établir compromis et orientations durables nécessaires ! Usage immodéré du Pouvoir comme blocage de l'Economie n'aboutissent qu'à scier la branche sur laquelle notre Société est assise ! Pour l'avenir de notre Pays, Humilité et Dialogue feront plus que force ni que rage !

Durant l'année 2018 nos travaux les plus importants ont concerné la voirie : Rue du Bressalot, chemin des Charrières, parkings du cimetière et de la mairie, point à temps, ainsi que des travaux d'entretien : volets, peintures, ...

Des projets comme la rénovation énergétique de la Salle Polyvalente et de la toiture de l'église se réaliseront à partir du second trimestre 2019. Ces dossiers coûteux ne peuvent être conduits qu'avec la certitude d'obtenir plusieurs subventions, obligeant parfois à des études supplémentaires. Réflexions, travail administratif, bouclage du budget ... Les années défilent sans avancée concrète ! Pour ces deux bâtiments, nous en sommes enfin à la phase signature des devis pour une exécution à partir du 1^{er} Avril. Un projet photovoltaïque sur les pentes bien exposées de ces bâtiments est en fin d'étude, il permettrait de couvrir dans la durée le remboursement des prêts pour la partie toitures.

Deux autres projets portés par le Département sur notre commune devraient se réaliser cette année : L'installation de la fibre optique prévue dès la fin 2018 a pris plusieurs mois de retard du fait d'une pénurie de fibre liée à une demande mondiale que ne peuvent satisfaire les centres de production, cependant la réalisation devrait se terminer en 2019. Le projet déjà ancien de la Voie Bleue est actuellement au stade de la préparation des marchés publics pour début des travaux prévue en fin d'été 2019.

Plusieurs manifestations portées par nos dynamiques Associations ont animé et conforté l'âme de notre village lors de soirées, repas, chasse aux œufs, concours cartes ou de boules, brocante, marches, ... Grand merci à tous ces bénévoles qui consacrent le temps nécessaire à ces animations, à cette convivialité indispensable pour les rencontres et une vie locale apaisée et harmonieuse.

Grand merci également à nos employés communaux, aux Artisans pour leur disponibilité et leurs conseils, aux Agriculteurs qui entretiennent dessertes et haies, dégagent les chemins ou les embâcles sur la rivière après un orage, à nos Conseillers et tous les Bénévoles pour le ramassage, l'entretien, le fleurissement, la décoration et les petites réparations, tout ce qui améliore la qualité de la vie dans notre village, toutes ces personnes pour qui le bonheur commun est une satisfaction gratifiante.

Vos Elus municipaux tous ensemble vous adressent leurs meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2019.

Votre Maire Jean-Paul BONTEMPS

Sommaire du magazine n°15 de Janvier 2019

Les rubriques	N° de page
PAROLE D'ECOLIERS	2
MOT DU MAIRE	3
SOMMAIRE ET ECHOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	4
ECHOS DES COMMISSIONS	5-6
ECHOS DES ASSOCIATIONS	7-8
ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE BOYER	9
PAROLES DE M. VAUSSANVIN	10
PAROLES DE M. SALAMIN	11
HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE	12

ECHOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

Emménagement en cours à l'Espace Santé Services de Sennecey le Grand. Ce bâtiment de 1250 m² porté financièrement par la SEMCODA a accueilli en décembre l'ADMR et L'ASSAD, il sera investi en janvier par 4 cabinets de médecins, une infirmière libérale, une psychologue, un cabinet dentaire et dans quelques semaines un laboratoire d'analyses médicales.

Il complète ainsi la présence médicale de notre secteur à proximité immédiate du pôle santé ouvert en 2010, dans lequel exercent des infirmières, kinésithérapeutes, podologue, ostéopathe, orthophoniste...Le rapprochement de ces praticiens doit faciliter l'accès aux soins pour les patients en même temps qu'un suivi médical amélioré.

Un deuxième bâtiment ayant la même destination est en cours de construction sur Cormatin, avec 270 m², il hébergera 2 médecins, un cabinet d'infirmières, deux orthophonistes, une sage-femme, un psychologue, une ostéopathe, un kinésithérapeute.

Grace à un esprit d'équipe et à ce cadre de travail moderne et attractif, nous espérons maintenir une présence suffisante de personnels de santé sur notre territoire malgré les départs en retraite prévisibles.

Le travail des Elus durant cette année 2019 devra porter entre autres sur l'aménagement de la zone Echo-Parc pour pouvoir commercialiser des lots constructibles par les entrepreneurs sur une moitié de la zone, et sur l'autre moitié sur une location du sol pendant 20 ans à une société projetant de construire une centrale photovoltaïque. Ce projet permettra de différer dans le temps l'aménagement très coûteux des réseaux voirie, eau, électricité, etc... et ses retombées économiques rembourseront largement la valeur d'achat du terrain. Permettre de produire de l'électricité « verte » est aussi un acte citoyen et écologique à mettre au crédit de notre Communauté de Communes.

Une part importante de notre activité sera consacrée à la suite des études lancées en 2018 portant sur la remontée de la compétence assainissement des communes à la communauté prévue par la loi NOTRe pour 2020, ainsi que le projet du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui vient de débiter.

Enquête publique :

*Le SCoT du Chalonnais (Schéma de Cohérence Territorial) qui servira pour les 10 à 15 prochaines années de cadre au développement de l'urbanisme de notre territoire est entré dans sa phase terminale. Vous pourrez consulter les pièces du dossier et inscrire vos remarques sur le registre d'enquête à votre disposition à la **Maison de Services Publics de Sennecey le Grand (derrière le siège de la Communauté de Communes) du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h du 30 janvier au 6 mars 2019.***

ECHOS DES COMMISSIONS

*** Commission culture :**

La souscription publique conduite par la Fondation du Patrimoine pour financer la restauration intérieure de notre église (les bancs et leur plancher, ainsi que l'étanchéité et la reprise de l'enduit de la rosace derrière l'autel), a été clôturée le 31 décembre 2018.

En voici le bilan :

- 26 généreux donateurs privés ont contribué à hauteur de 5 095 €
- la Fondation du Patrimoine va verser à la Commune de Boyer une subvention nette de 1 184,30 €
- l'association La Pierre Fiche a effectué un don de 5 114,70 € pour couvrir la totalité du budget dont le montant s'est élevé à 11 394 €.

L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier tous les donateurs ainsi que l'association La Pierre Fiche pour leur participation financière à ces travaux de restauration.

Nul doute que le succès rencontré par cette souscription incitera à recourir à nouveau à la Fondation du Patrimoine pour le financement de futurs projets de restauration du patrimoine de notre village.

*** Commission bâtiments :**

Le choix des entreprises pour les marchés publics (rénovation énergétique et toiture de l'église) a été effectué. Sont retenues :

- l'entreprise VERCELLI de Sennecey-le-Grand pour la rénovation du toit de l'église (92 491,35 €)
- l'entreprise CARDONA de Boyer pour les huisseries de la salle polyvalente (54 008,00 €)
- l'entreprise GENEIX de Tournus pour les travaux de chauffage (32 505 €)

En ce qui concerne les travaux d'électricité et de plâtrerie-peinture, des modifications récentes ayant été demandées, les devis seront examinés lors du prochain Conseil Municipal.

Pour rappel :

- Montant de la subvention pour la rénovation de la pente Nord du toit de l'église : 10 000 €
- Montant de la subvention énergétique de la salle polyvalente : 154 000 €
-

*** Commission voirie :**

En 2018, les travaux de voirie ont concerné le parking de la mairie, le parking du cimetière, le chemin de Borboillion et des travaux de point à temps sur diverses voies de la commune pour un montant de 41 569€20 TTC auquel s'est ajouté le revêtement de la rue Bressalot pour 12 048€90 TTC. Une canalisation en mauvais état, située sous le parking du cimetière a du être remplacée, nécessitant un avenant au marché.

*** Commission CCAS :**

Belle journée festive pour les 56 convives qui se sont rassemblés le dimanche 25 novembre à la salle polyvalente pour cette nouvelle édition du repas des aînés organisé par les membres du CCAS. A l'issue du traditionnel discours du Maire, chacun a pu apprécier le bon repas concocté par le traiteur « Sel et Sucre » de Pont de Vaux. Chants, danses, blagues assurées par Marie Jo DOUGY l'animatrice du jour, ont agrémenté ce bon moment, l'équipe du CCAS remercie chaleureusement tous les participants ainsi que Myriam pour son aide précieuse.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Nombreuses sont les personnes qui se sont déplacées le 11 Novembre afin de célébrer le centenaire de l'Armistice. Parmi eux un bon nombre d'enfants particulièrement impliqués. Chacun d'eux a lu quelques vers d'un beau poème de Jacques-Hubert FROUGIER sous les yeux attentifs de leurs maîtresses. Beaucoup d'émotion à cette cérémonie qui compte chaque année de plus en plus de monde. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière pour honorer la mémoire des 12 soldats inhumés dans le carré militaire et fleurir leurs tombes.

14-18 Folie Meurtrière

14-18

C'était la grande guerre

Ils ont vécu l'enfer

C'était la grande guerre

La folie meurtrière

Par un beau jour d'été

Sous un ciel bleu d'azur

Le clairon a sonné

Pour la grande aventure

Ils partirent faire la guerre

Au nom de la patrie

Ils étaient jeunes et fiers

Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames

Au fort de Douaumont

Ils ont perdu leur âme

Sous le feu des canons

Avec la peur au ventre

Ils chantaient la Madelon

En plein mois de décembre

Quand ils montaient au

front

Ils tombaient un à un

Fauchés par la mitraille

De la Marne à Verdun

Au cœur de la bataille

Partout des trous de

bombes

Partout des trous d'obus

Comme la fin d'un monde

Qui leur tombait dessus

Ils ont pleuré de joie

Le jour de l'armistice

Quand enfin arriva

La fin de leur supplice

Après un grand silence

Les cloches de la paix

Dans le ciel de France

Se mirent à sonner

14-18

C'était la grande guerre

C'était la der des ders

Mais cette grande guerre

Ne fut pas la dernière



Jacques-Hubert FROUGIER

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire Jean- Paul Bontemps et ses conseillers municipaux ont apprécié la participation de plus de 90 habitants qui ont répondu à leur invitation le dimanche 20 janvier à la salle polyvalente. Après une rétrospective sur 2018, le Maire a présenté les projets pour 2019 notamment la rénovation de la salle polyvalente et la réfection du toit de l'église. Ce fut ensuite au tour des présidents d'Associations de présenter leur programme pour 2019 dont vous trouverez le détail au fil des pages de ce numéro. A noter la présence de Jean-Claude BECOUSSE Conseiller Départemental et Président de notre Communauté de Communes. Pour clôturer cette matinée, un vin d'honneur a permis de prolonger les échanges entre participants.



Pêle-Mêle des associations

LE CLUB ST LOUP

L'Assemblée Générale du Club Saint Loup s'est tenue le mercredi 5 décembre 2018 en présence de 25 personnes. Monsieur le Maire était excusé, retenu par une réunion à la Communauté de Communes.

Un remerciement a été adressé à la municipalité qui met à disposition les locaux pour les réunions mensuelles ainsi que pour toutes les manifestations du club.

Le président s'est félicité du nombre d'adhérents présents chaque premier mercredi du mois.

Six nouvelles personnes ont fait leur entrée au sein du club toutes résidentes de Boyer. Le Club St Loup leur souhaite la bienvenue. C'est du sang neuf indispensable à la pérennité de cette association. Ces personnes nées après 1950 montrent l'exemple à suivre en adhérant au club et ne se sont pas estimées trop jeunes comme me disent certains.

Aussi, à ce jour, 50 personnes ont adhéré : 41 résidant à Boyer et 9 à l'extérieur. Nous étions 46 en 2018.

Le bureau précédent a été reconduit :

Président: Michel AUFRANC ;
Vice-Président: Raymond GRANGER;
Trésorier: Bernard VEROCHET ;
Trésorière: Annelyse DEHON ;
Secrétaire: Chantal DUNOYER;
Secrétaire: Jean-Paul MARTOIRE.

Mercredi 19 décembre 2018, 29 personnes ont participé au repas de fin d'année offert par le club à La Flambée, à Tournus. Je lance donc à nouveau un appel à tous les retraités de Boyer pour venir rejoindre ce club où règne la bonne humeur. Une seule formalité qui semble très simple: un droit d'inscription fixé à 20 € qui vous assure de surcroît pour les activités via Génération Mouvement Aînés Ruraux, à qui nous versons 9.50 € par adhérent.

Les personnes adhérentes se verront rembourser 10 € par an pour leur participation aux modules réalisés dans le cadre de Prévention Santé Seniors Bourgogne, tels que «Equilibre» au troisième trimestre 2019. De plus, la carte d'adhérent vous permet de bénéficier de réductions, comme par exemple sur l'abonnement au JSL ou sur les cotisations d'assurance à Groupama, ce qui couvre largement le prix de l'adhésion.

Génération Mouvement a mis à disposition la liste des commerçants et prestataires acceptant d'accorder des réductions.

La nouveauté cette année est l'existence de deux réunions mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois au lieu d'une seule le premier mercredi de chaque mois.

Pour finir, je vous demande de retenir dès maintenant la date du Lundi 4 février 2019 pour le concours de belote organisé par le club.

Vous pouvez contacter Mr AUFRANC au 09.81.94.22.02 et mieux, assister à la prochaine rencontre du **mercredi 6 février 2019** à la salle polyvalente à 14 heures. En effet, il n'est pas trop tard pour prendre une inscription au club pour l'année 2019.

Parlez-en autour de vous.

NOUVEAU PROFESSIONNEL

DANS NOTRE COMMUNE

Melle LAUGERETTE Fanny
Soins de beauté en salon vous accueille dans son institut les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi uniquement sur Rendez-vous.

*uniquement sur
rendez vous*

259 rue Bergerat
71700 BOYER
- 07 82 33 30 56 -



INITIATIVE D'HABITANT

Le samedi 27 octobre 2018 après-midi, une quinzaine d'enfants de Boyer et des alentours ont défilé dans les rues de Boyer Bourg pour quémander des bonbons contre un sort. Chacun d'eux a pu ramener chez lui une bonne récolte de friandises. S'en est suivi un goûter ainsi que de la musique pour ceux qui souhaitaient danser.

Mme LANIER Virginie remercie Mr le Maire pour le caveau de la salle des fêtes, ainsi que les habitants de Boyer pour leur bon accueil et les parents présents malgré le froid. Elle remercie aussi l'Association Jeunesse et Loisirs pour leur don pour cette journée. Nous vous attendons nombreux cette année.



FOYER RURAL

Les membres du foyer rural vous souhaitent une belle et heureuse année 2019

Programme 2019

1001

Manifestations:

Soirée «moules-frites» le samedi 26 janvier

Soirée bowling le samedi 23 février

Marche du 1^{er} mai

Bœuf à la broche le dimanche 25 août

Assemblée générale le 18 octobre

Activités pérennes

Gymnastique le lundi soir

Chorale le mardi soir

Randonnée le mercredi matin



Voyages

Holiday On Ice le samedi 27 avril

Lyon découverte le samedi 25 mai

Les grandes eaux de Versailles le samedi 20 et 21 juillet

Les ateliers 2019



Pain, huiles essentielles, galette des rois, dégustation de vins, confection de verrines, taille des arbres, respiration et mouvement, gestes de 1^{er} secours.

Pour tout renseignement contacter: François Girard
Eliane Bontemps
Marie-José Vion

Henri VALOT organisateur de la marche du 1^{er} mai, vous donne quelques précisions sur cette journée:

Circuit d'environ 12 Km sur la matinée, repas tiré du sac vers 12h30/13h (possibilité aux non-marcheurs de rejoindre en voiture les sportifs sur le lieu du repas). L'après-midi petite marche digestive de 5 Km pour clôturer cette journée.

JEUNESSE ET LOISIRS

Vous présente ses meilleurs vœux.

Journée illuminations.

Les membres de l'association sont très satisfaits de leur journée «illuminations». Au menu cette année : Bœuf bourguignon , gratin d'andouillettes, jarret de porc. Une quarantaine de personnes ont dégusté sur place et environ 30 repas ont été emportés. Comme chaque année la journée s'est déroulée dans la bonne humeur grâce à la bonne équipe de bénévoles. Le président Maurice Bontemps Chatelain et son équipe remercient les participants et leur donnent rendez-vous l'année prochaine.

Le calendrier des manifestations organisées par l'association vous sera communiqué ultérieurement.



LA PIERRE FICHE

Les adhérents de l'association vous souhaitent une bonne année et une bonne santé pour 2019.

Programme 2019

- *Concert le 19 mai à 17 heures avec l'orchestre de Pont de Vaux.
- *La brocante le 30 juin autour de l'église.
- *Le marché Artisanal le 17 Novembre.
- *Assemblée générale le 1er octobre.

Si vous souhaitez rejoindre l'association vous pouvez le faire à tout moment en contactant:

Jacques Bourges: 06-83-34-79-40

Catherine Humbert: 06-75-24-53-05

Pour rappel, l'association «PIERRE FICHE» se consacre au patrimoine de la commune. Depuis une vingtaine d'années elle a investi près de 50 000 €. Depuis février 2018 l'Harmonium Abbé Clergeau de 1850 et son tabouret sont classés aux monuments historiques.

Bancs, planchers, rosace, stèles de notre église ont été restaurés grâce à la Fondation du Patrimoine et ses généreux donateurs que l'association remercie chaleureusement.

Entreprises, services, commerces....

Activité	Gérant	Adresse	Coordonnées
Artiste peintre	Sébastien Lebeaut	201 rue du Bourg	sebastien.lebeaut@yahoo.fr
Atelier d'artiste	Jean-François Louis	44 Montée de l'Eglise	06.60.80.95.82
Aide à la Personne	Corine Liochon	231 Cours Bouchey	06.68.88.33.75
Assistante maternelle	Ludivine Lazarus	60 Impasse des Pins	06 63 51 98 21
Assistante maternelle	Peggy Merle	332 Rue du Jus	06 45 68 00 84
Assistante maternelle	Christelle Rodot	40 Rue du Connot	06 83 47 22 20
Assistante maternelle	Suzanne Robolin	565 Rue du Jus	03 85 51 01 04
Assistante maternelle	Cécile Demarque	374 Rue de la Grenouille	06 31 06 43 02
Assistante maternelle	Roselyne Humbert	158 les Cours Bouchey	06 28 72 72 61
Assistante maternelle	Karine Nectoux	16 Chemin de la Chaize	07 70 63 93 74
Boulangerie l'épi d'or	Ahmed Ghariani	125 Ancienne Nationale6	07 82 38 69 21
Cabaret le Greuze folies	Stéphanie Naigeon	1804 Montée de la Garenne	03 85 32 10 19
Carterie icones livres	Abbaye de Venière	257 Rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Charpentier couvreur	Joseph Neuville	139 Montée de l'église	06 14 95 76 97
Chaudronnerie	Lydie Duclos	532 Chemin de la Chaize	03 85 32 52 72
Décoration d'intérieur	Nadège Verrien	462 Rue du Jus	06 59 66 46 01
Electricité Générale	Hervé Fattier	279 Rue de Limone	03 85 51 34 39
Garage Guyonnet JF.	Jean-François Guyonnet	1024 Ancienne Nationale 6	03 85 51 13 92
Gîte chambre d'hôte	Brigitte Yves Merda	135 Chemin de la Condemine	closdelanatouze@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Jacques Bourges	44 Chem de la Fontaine St Loup	jacques.bourges2@wanadoo.fr
Gîte chambre d'hôte	Monique Joly	1239 Chemin de la Condemine	maisondescoeurs@orange.fr
Gîte chambre d'hôte	Daniele Franck Lesage	115 Rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Maçonnerie	Jérôme Neuville	179 Rue de la Grenouille	03 85 51 36 03
Métallerie du Château	Chatelain/Gomès	562 Rue du Chateau de Veniere	09 67 75 68 75
Maraichage	Joaquim Bertholot	134 Rue du Bressalot	03.85.32.56.39
Miellerie de la Natouze	Gilbert Bontemps	445 Chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Multi services	François Liochon	415 Rue du Jus	06 45 63 90 32
Paysagiste Elagueur	Willy Greffet	82 Rue du Moulin Pomier	06 66 55 88 04
Paysagiste jardinage	Jérémy Besson	208 Rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Plâtrerie peinture	Pascal Ferré	263 Rue du Jus	03 85 51 75 85
Plâtrerie Peinture	Patrick Nieto	42 Rue de la Grenouille	03 45 87 09 32
Plomberie sanitaire	Olivier Liochon	415 Rue du Jus	03 85 51 11 57
Restaurant relais de l'Europe	Nacer Djaref	790 Ancienne Nationale 6	03 85 32 96 68
ADMIN-SERVICE secrétaire indépendante	Elise Vincerot	556 Rue Bergerat	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Station total relais	Martine Laurent Goujon	1923 Ancienne Nationale 6	03 85 51 71 40
Vitrages isolants, Stores	Romain Cardona	Ancienne Nationale 6	03 85 51 12 93
Travaux publics Matériel Occas	Franck Pautet	Rue Valot	03 85 51 25 83
Travaux publics	Jean-Marie Chevaux	77 Rue Bergerat	03 85 33 83 26
Voiture compétition	Olivier Bois	313 Rue de la Grenouille	boisolivier71@orange.fr

Les Dossiers de Marcel VAUSSANVIN Boyer aux Temps passés



Clergé et paroissiens réfractaires

En 1791, la proclamation de la Constitution Civile du Clergé a divisé la France. Boyer n'y échappe pas. Le curé Pelletier et son vicaire l'abbé Demortière ont refusé de prêter serment. Ils ont rapidement procédé à la bénédiction de la nouvelle église à peine terminée avant l'arrivée de l'abbé Borel, curé constitutionnel. L'inventaire fait apparaître la disparition d'objets du culte dispersés chez des particuliers et pas des moindres avec l'arrière-pensée du maintien de l'ancien culte.

15 Août 1791: « Le Commandant Bray (de la garde Nationale) rend compte que le sieur Pelletier (curé réfractaire) leur a avoué qu'il avait emporté 2 chasubles mais qu'il les avait achetées de son argent. Ils lui ont demandé ensuite 2 autres chasubles, une chape et un enfant Jésus. Il répond que le maire de Boyer savait où tout cela était. Ensuite s'est transporté chez M. le maire. Il nous a dit avoir l'enfant Jésus en sa puissance et que quand il serait forcé il déclarerait où tout le restant peut se trouver.

Il dit ensuite avoir été chez Mlle Narboud lui dire de remettre à l'église les ornements qu'elle a en sa puissance et qu'elle lui avait répondu que si elle était obligée de les rendre il se trouverait des officiers municipaux qui les lui rembourseraient bien.

Ils se sont ensuite transportés chez Pierre Rollet pour lui demander 25 aulnes de toile. Antoinette Rollet leur a répondu qu'elle les avait eues en main mais qu'elle les avait revendues. Ils leur ont ensuite lesdits Rollet offert un coffre à la communauté, lesdits municipaux l'ont refusé à cause que tout n'y était pas. Ladite toile venait d'une quête faite par les sacristains.

Considérant que les ornements qui ont disparu se trouvaient avoir été achetés des deniers, tant des quêtes que de la Confrérie du St Sacrement, nous avons délibéré qu'il serait désigné deux hommes de la paroisse pour faire les poursuites qui conviendraient » .

Conséquence directe : « Ce jourd'hui 17 août 1791 heure de 3 après-midi moi, Jean Bontemps, ci-devant maire signifie ma démission mais garde mon droit de citoyen actif ».

Pierre Rosand sera élu à sa place le 28 août.

Macabre protestation

Le 13 février 1792 : « Le sieur Borel, curé constitutionnel nous a exposé qu'à 5h du soir deux particuliers sont entrés à la cure, disant qu'ils ont déposé une femme au cimetière. Vous l'enterrez quand vous voudrez. Nous vous dicterons la manière de faire le registre. Après discussion ils ont enlevé le drap mortuaire et se sont retirés. Le curé requiert que ces particuliers soient vite retrouvés pour savoir s'il y a réellement une femme morte dans la chasse.

Les auteurs du coup sont Philippe Borassat, Jean fils d'Emilan Fontaine, Claude et Philibert, fils de Philibert Bontemps, tous laboureurs demeurant à l'Herbaille de Boyé.

Ils reconnaissent avoir apporté le cercueil qui contient une femme morte, ils ne savent ni quand ni comment, que le curé devrait le savoir ayant été averti par son fils.

Les accusés nous ayant accablés de raisons les unes dans les autres, malgré le silence recommandé plusieurs fois que nous n'avons pu démêler.

Ensuite on a commencé à lire le présent texte et Claude Bontemps s'est permis d'interrompre. Il aura 6 Frs d'amende, ainsi que Philippe Borassat à la même peine pour n'avoir cessé de parler. Ayant entendu l'amende ils se sont retirés sans vouloir en entendre davantage.

Considérant ces procédés indignes d'honnêtes citoyens et que tout a été fait pour en imposer au sieur curé et se moquer de lui et de la municipalité, condamne les quatre porteurs à chacun la somme de 25 Frs pour avoir déposé le cercueil dans le cimetière sans avoir prévenu. Laquelle amende applicable aux pauvres de la paroisse, et en outre condamnés à la détention municipale et aux frais des huit fusiliers qui gardent le cercueil pendant la nuit.

Le 14 Février s'est présenté Pierre Rollet qui a dit que c'était véritablement sa mère qui était morte.

Voulant vérifier ce que l'on enterre en terre sainte, décision est prise d'ouvrir le cercueil qui contient bien un corps mort et ordonnons l'enterrement ».

Les paroissiens doutent toujours de la valeur des services du curé jureur, à tel point qu'on rebaptisera, sous condition, après le Concordat les enfants baptisés pendant l'ère révolutionnaire.



LE LAPIN DE GARENNE

Description :

- Poids : 1.4 kg
- Taille : 38-46 cm
- Maturité sexuelle : 4 mois pour la femelle et 1 an pour le mâle
- Gestation : 30 jours ; la mise bas se fait entre mi-mars et mi-septembre
- Lapereaux : 18 par an ; ils quittent la rabouillère à 3 semaines et sont indépendants à 1 mois.
- Vue : chacun des deux yeux a un champ de vision de 192° voire plus
- Ouïe : bonne sensibilité auditive
- Odorat : assez développé

Implantation



Le lapin est emblématique d'une ancienne chasse populaire bon enfant, indispensable à l'agriculture. Il peuplait abondamment une campagne très habitée. En cinquante ans, les choses ont changé. L'état de l'espèce reflète ce qu'est devenu le paysage rural ... une hécatombe due à la myxomatose.

Le 14 juin 1952, le Docteur Armand DELISLE introduisait la maladie sur ses propriétés pour protéger ses plantations. Il ne l'a pas inventée, elle sévissait déjà sur le continent Américain. Il lui a suffi d'un vaccin pour isoler le virus. Le geste du « bon docteur » n'est pas celui d'un savant mais un geste agricole. Tellement efficace, on crut même un moment l'espèce disparue. Et le docteur reçut la légion d'honneur !!!

Le lapin a fait son entrée dans le monde civilisé, du moins sur les tables sous le nom latin de « *cuniculus* ». Dès le VIII^{ème} siècle on trouve des élevages dans les monastères et les abbayes. Il est recherché pour sa chair et sa fourrure. A partir du XIII^{ème} siècle le « *connil* » envahit les bois et les champs. Il perd alors les diverses couleurs de sa robe : en cause, plusieurs siècles de croisement comme pour le lapin actuel de clapier. Il perd également son nom de *connil* pour prendre celui de lapin. Au XIV^{ème} siècle, Gaston PHEBUS recommandait de le chasser 3 fois par semaine autour des garennes.

Le point de vue écologique : des effets sur la flore et la faune.

Il fait évoluer la forêt vers la lande. Il épargne le bouleau, le tremble, le tilleul et tond la végétation herbacée des pelouses.

En Angleterre où le lapin existe encore, on voit des plantes rares réapparaître : anémones, pulsatilles, orchidées). Le lièvre, le cerf et le mulot profitent de sa disparition. Les prédateurs (buse, hulotte, renard) ont réduit leur reproduction et changent de nourriture se rejetant sur les souris, le poisson. L'aigle de Bonelli devient quant à lui chasseur de perdrix. Le rendement agricole passe avant la protection de l'espèce. C'est d'autant plus triste que de nos jours, il est plus que jamais facile de contrôler et supporter les dégâts (dans la mesure du raisonnable).

Les dégâts du VHD : maladie virale hémorragique comparable à la catastrophique myxomatose.

La coccidiose : contrecoup de la myxomatose, elle est présente en permanence et cause des dégâts toute l'année échappant aux observations.

Les modifications des milieux naturels, les méthodes culturales et la déprise agricole ont sur le lapin et tous les autres petits gibiers sédentaires (oiseaux compris) un impact considérable.

.....**Malgré les efforts des chasseurs, l'avenir reste sombre !.....**

Mairie de Boyer

13 Chemin de la Condemine Le Bourg 71700 BOYER
Téléphone : 03 85 51 03 69 Télécopie : 03 85 51 02 04
Courriel boyer71-mairie@orange.fr- Site www.boyer71.fr

*La Mairie est
ouverte le lundi
le mardi le jeudi
et le vendredi*



*La mairie
Est fermée*

*Mercredi
et le week-end*



Nouveaux Horaires d'Accueil

Lundi	Fermé	13h00 à 17h00
Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 17h00
Jeudi	8h45 à 12h15	13h30 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00	13h00 à 17h00



Le Maire Jean-Paul BONTEMPS reçoit les vendredis de 14h à 16h et sur rendez-vous.



Aux heures d'ouverture de la mairie l'agence postale de Boyer vous permet de retirer vos plis recommandés ou vos colis, d'acheter vos affranchissements et envoyer vos colis.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

Numéros utiles de notre Communauté de Communes Entre Saône et Grosne.

Standard: 03 85 44 91 92

c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr

Petite Enfance 03 85 44 99 56.

lesptitespousses@yahoo.fr

Transport de personnes:03 85 44 99 28
Espace Enfance Jeunesse 03 85 44 78 49
Environnement Déchets: 03 85 44 78 99
Livraison Repas à Domicile : 03 85 44 99 28
Spanc, contrôles, vidanges:03 85 44 99 28
Office de tourisme : 03 85 44 82 54
Maison Services Publics : 03 85 44 99 28